

La Métropole de Lyon et le SYTRAL Mobilités annoncent la mise en place de la **gratuité du réseau TCL pour les forces de l'ordre**, afin de renforcer la présence et la sécurité dans les transports en commun lyonnais.

L'UFAP UNSa Justice salue cette mesure.

Les personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire sont pleinement engagés dans la protection de nos concitoyens et dans les missions de sécurité de l'État.

La loi est claire.

L'article L.113-4 du Code pénitentiaire dispose que :

« Les personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire constituent [...] l'une des forces dont dispose l'État pour assurer la sécurité intérieure. »

Au quotidien, les personnels pénitentiaires assurent des missions essentielles :

- La sécurité des établissements pénitentiaires, le maintien de l'ordre avec la gestion des situations à risques,
- La protection des personnes incarcérées, les transfèvements et Les escortes,
- Les interventions et les missions de sécurité sur la voie publique

Ces femmes et ces hommes sont quotidiennement confrontés à la violence, aux menaces et aux situations dangereuses.

Ils quittent leur établissement, empruntent les transports en commun et participent eux aussi, par leur présence et leur vigilance, à la **sécurisation du réseau TCL**.

Il serait **incompréhensible et profondément injuste** que les personnels pénitentiaires soient les grands oubliés d'un dispositif présenté comme bénéficiant à **l'ensemble des forces de l'ordre**.

La sécurité intérieure est un travail collectif.

**LES POLICIERS, LES GENDARMES, LES POLICIERS
MUNICIPAUX... ET LES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES
ONT LE MÊME ENGAGEMENT.**

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon a d'ores et déjà adressé une lettre ouverte à la présidente de la Métropole de Lyon pour solliciter légitimement l'intégration à ce dispositif.

L'UFAP UNSa Justice souhaite que la future délibération prévoie **explicitement la gratuité de l'ensemble du réseau TCL pour les personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire**, tous corps et grades concernés, dans les mêmes conditions que les autres forces de sécurité bénéficiaires.

L'UFAP UNSa Justice rappelle que les personnels pénitentiaires démontrent au quotidien un engagement total aussi bien dans les murs de nos prisons que sur la voie publique.

L'UFAP UNSa Justice rappelle que les personnels sont troisième Force de Sécurité Intérieure.

ILS DOIVENT ÊTRE RECONNUS COMME TELS.

Par le bureau local **UFAP UNSa Justice** CHEKHAD Nadia